



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

**TROISIÈME ATELIER TECHNIQUE RÉGIONAL D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET D'ANALYSES
SUR LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT DANS LES PAYS DU CONSEIL DE L'ENTENTE**

Lomé, Togo, 04 au 06 mai 2023

Discours d'ouverture du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

- **Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil de l'Entente ;**
- **Monsieur le Directeur de l'Intégration Africaine, représentant le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur ;**
- **Madame la Conseillère Principale au Département Fédéral des affaires étrangères de la Confédération helvétique, représentant l'Ambassadeur de la Suisse près la République Togolaise ;**
- **Messieurs les Honorables Députés du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Togo ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs des pays membres du Conseil de l'Entente ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants du corps diplomatique et des organes internationales accrédités au Togo ;**
- **Mesdames et Messieurs les Officiers, à vos rangs, grades et titres respectifs ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**
- **Chers amis de la presse nationale et internationale ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Permettez-moi avant toute chose, au nom du Président de la République Togolaise, **Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, du Gouvernement et du peuple togolais, ainsi qu'en mon nom propre, de vous souhaiter à tous la cordiale bienvenue d'abord en terre togolaise « chez vous » et ensuite dans cette radieuse salle de conférence de l'hôtel 2 Février, à l'occasion du **3^{ème} Atelier régional sur la prévention de l'extrémisme violent dont la thématique centrale est : «la dynamique d'appropriation de l'approche et des outils de prévention »**.

**Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames et Messieurs,**

La situation sécuritaire est préoccupante dans l'Espace Entente. L'extrémisme violent ne se limite plus aux Etats sahéliens tels que le Mali, le Burkina Faso et le Niger, mais connaît une expansion progressive vers le Golfe de Guinée. Ainsi la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo ont en effet connu, depuis fin 2021, plusieurs attaques dans leurs régions septentrionales.

Les groupes terroristes utilisent les espaces frontaliers comme zones stratégiques et géopolitiques pour mener leurs attaques ou s'installer durablement et cette réalité pose encore plus sérieusement la question des causes de l'extrémisme violent et des réponses concrètes à y apporter.

La problématique de l'extrémisme violent est ainsi désormais au cœur de toutes les stratégies sécuritaires de l'Espace Entente. Dans ce contexte, adresser les vulnérabilités et les discriminations constitue la base de l'approche de prévention de la violence. Le recours au dialogue comme outil de gouvernance en est l'instrument principal car il permet d'engager des dynamiques multi acteurs propices à la nécessaire régulation sociale.

Plusieurs Etats membres du Conseil de l'Entente se sont déjà engagés dans la définition de stratégies et Politiques nationales de prévention de l'extrémisme violent. C'est aussi le cas du Togo qui, outre la conduite depuis septembre 2018 d'une opération militaire renforcée dans sa région septentrionale- frontalière avec le Burkina Faso – a également mis en place un mécanisme souple de prévention en créant le Comité Interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) en mai 2019. Il a pour missions essentielles **« d'une part, d'éradiquer ou réduire sensiblement la propagation de l'extrémisme violent**

sur l'ensemble du territoire national et particulièrement dans les zones affectées ou à risque, en donnant aux communautés de base les outils et le soutien dont elles ont besoin pour résister à ce fléau, et d'autre part, de renforcer la coopération et la collaboration entre l'administration, les forces de défense et de sécurité et la société civile dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent ». Ces deux (02) mesures s'accompagnent d'une troisième portant sur des projets de développement pour renforcer la résilience des populations face au fléau.

A l'échelle sous régionale, plusieurs organisations se sont mises résolument aux cotés des Etats pour soutenir leurs efforts en faveur de la restauration de la paix. C'est dans ce cadre que le Conseil de l'Entente, mettant l'accent sur la dimension Prévention de la lutte contre la violence extrémiste, organise depuis 2018, en partenariat avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la suisse, un cycle de rencontres et de partages d'expérience entre les acteurs de nos Etats qui s'investissent dans la préservation de la paix et de la sécurité.

C'est dans ce cadre qu'ont notamment déjà été organisés deux ateliers régionaux, le premier à Abidjan en 2018 et le deuxième à Ouagadougou en 2019.

Le troisième atelier régional de ce cycle est donc celui qui commence ce matin. Il vise à favoriser une mise en situation de chacun des acteurs par rapport à leurs expériences de prévention de l'extrémisme violent.

**Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames et Messieurs,**

L'objectif général de cet atelier est de contribuer à une meilleure appropriation de la prévention de l'extrémisme violent par les autorités nationales, locales et les acteurs non-étatiques de l'Espace Entente. L'atelier qui se veut aussi pratique que possible vise de façon spécifique à :

- échanger sur les réponses de fond face à la menace extrémiste ;
- faire un état des lieux des politiques publiques en matière de prévention de l'extrémisme violent ;
- échanger sur la complémentarité des rôles des différents acteurs de la prévention de l'extrémisme violent en fonction de leur apports et responsabilités respectifs ;

- évaluer les enjeux de la prévention de la violence et les réponses à apporter au niveau local ;
- échanger sur le dialogue comme outil de prévention de la violence et de gouvernance contribuant à la paix.

Lomé rassemble pour ce faire, 85 participants venant pour l'essentiel des cinq pays du Conseil de l'Entente -Bénin, Burkina Faso ; Côte d'Ivoire, Niger et Togo- ainsi que du Ghana. Il s'agit notamment des experts en sécurité de l'Organisation, de représentants des structures nationales chargées de la défense, de la sécurité, de la décentralisation et de la gestion des frontières, d'élus nationaux et locaux, de représentants de communautés locales, d'acteurs de la société civile, d'analystes/chercheurs et de représentants d'organisations régionales. Dans l'identification des participants, une attention particulière a été portée sur les acteurs ayant des expériences locales pertinentes de prévention de l'extrémisme violent.

Je me réjouis de la diversité et de la richesse des expériences des participants qui dénotent d'ores et déjà, de la qualité des échanges et des conclusions et recommandations qui en résulteront.

C'est donc avec assurance et conviction de la pleine réussite des travaux que je déclare ouvert le 3^{ème} atelier régional sur la prévention de l'extrémisme violent.

**Vive la République Togolaise ;
Vive les Etats membres de l'Espace Entente et le Ghana et que la paix
règne dans notre sous-région ouest-africaine !
Je vous remercie.**